RESEARCH HIGHLIGHTS

Socio-economic Series Issue 55-1

SPECIAL STUDIES ON 1996 CENSUS DATA: CANADIAN HOUSING CONDITIONS

Introduction

CMHC is responsible for monitoring housing conditions and providing up-to-date information to inform and assist decision-making, planning and policy formation by industry, all levels of government and non-profit organizations.

This is the first in a series of concise studies that will explore the housing conditions of the 10.8 million privately housed[1] households reported by the 1996 Canadian Census[2]. This first study uses data primarily at the national level, explains commonly used terminology, and examines the largest groupings of households. Subsequent studies are planned to examine smaller groupings of interest, such as:

- Aboriginal people;
- children;
- families;
- metropolitan areas;
- people who live alone;
- seniors;
- tenants;
- women;
- immigrants;
- young people ;

and various such combinations.

Commonly used terminology

Most Canadians (see below) have access to a dwelling unit that is **adequate** in condition, **suitable** in size and **affordable**.

- An **adequate** dwelling does not, according to its residents, require major repairs.
- A **suitable** dwelling has enough bedrooms[3] for the size and make-up of the occupying household.
- To be **affordable**, shelter costs[4] must consume less than 30 percent of before-tax household income.

Some Canadians (see below) live in dwellings which do not meet one or more of these standards. In some cases these households could afford to rent housing which meets all three standards; in some cases they cannot. A household is said to be in **core housing need** if its housing falls below at least one of the adequacy, suitability or affordability standards ***and*** it would have to spend 30 percent or more of its income to pay the average rent of alternative local market housing that meets all three standards[5]. Some households in core housing need may be living in social housing which requires the tenant to pay 30 percent of their income as part of a rent-geared-to-income program.

Findings

Most Canadians are well-housed

About 7 million (65%) of the 10.8 million households identified in the 1996 Census were at or above all three housing standards.

The remainder of this study examines the housing conditions of 9.8 million of these households. The million households excluded from consideration in this study are composed of:

- farm households (some 188,000);
- Native households on reserves (some 70,000);
- other non-farm Native households (some 240,000);
- households whose data raise difficulties in interpretation, e.g. as to their housing affordability (some 512,000)[6].

About one-fifth of income is used for shelter costs

Over 68% of the 9.8 million studied non-farm, non-Native households live in dwellings which meet or exceed all housing standards (see Figure 1).

Figure 1: Housing Conditions, 1996

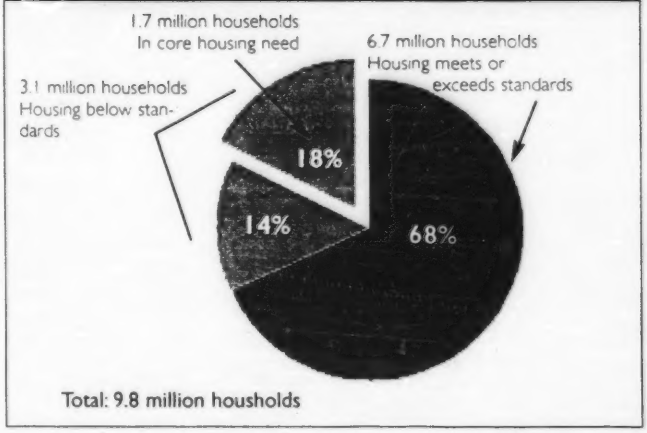

CMHC SCHL

HOME TO CANADIANS

Canada

In 1996, these households spent an average of $690 per month on shelter. Their average expenditure on shelter costs expressed as a percentage of their before-tax income[7] was about 22%. It is not surprising that households with higher incomes tended to spend a smaller proportion of their earnings on housing, while those earning less spent higher percentages. Households earning more than $100,000 annually had an average shelter cost to income ratio ("STIR") of only 10%. The average STIR increased with lower income, but did not reach 30% until household income dropped below $20,000 (see Figure 2).

Figure 2: Average Shelter Cost to Income Ratio by Household Income Level

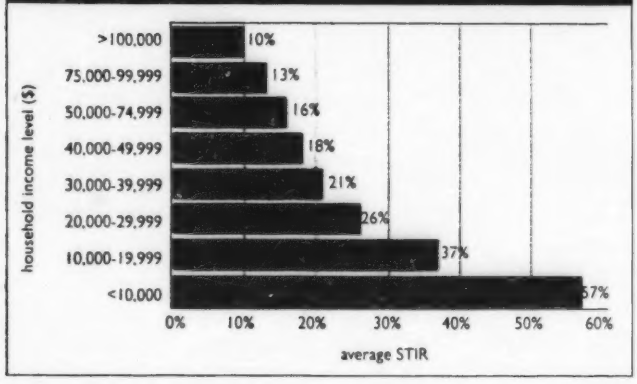

Housing is getting better

Canadians generally live in housing which not only meets or exceeds housing standards, but that for many has been increasing in size and/or amenities. The average new home size in Canada has increased from 1,374 sq. ft. in 1993 to 1,455 sq. ft. in 1998, about 1% per year[8]. The housing stock is increasing each year, with new starts at over 137,000 units in 1998. Existing houses are being upgraded; renovation spending in 1998, estimated at close to $23 billion, exceeded expenditures on new construction[9].

Many Canadians who are buying new homes or renovating older homes are making choices such as:

- "healthy" houses
- flexible or "grow" homes
- R2000 homes

which increase their health, comfort or safety; or reduce their home's operating costs, ecological footprint or the cost of future alterations. Some are choosing homes located in more sustainable communities designed for liveability, safety and affordability, with less need for car usage and more neighbourhood recreational opportunities.

Some housing conditions remain below standards

There were, however, 3.1 million households in 1996 that experienced housing conditions below one or more of the housing standards. Of these households, 1.4 million had the financial means to rent alternative local market housing that meets all three standards without spending 30 percent or more of before-tax income. The other 1.7 million households, just under 18% of the households studied, were in core housing need as defined above.

Who is in core housing need?

The majority of households experiencing core housing need lived in the largest provinces: Ontario (39%) and Quebec (27%) (see Figure 3). Further, the percentage of households in core need in Ontario (39%) exceeded the province's percentage of households (37%) by two percentage points. That for Quebec (27%) exceeded Quebec's percentage of households (26.5%) by one-half of a percentage point.

Lower income

Affordability is the main reason why households fall into core housing need. Over 90 per cent of the 1.7 million households in core housing need had an affordability problem. The next most likely reason for being in core housing need was failure to meet the adequacy standard. Relatively few households were lacking in bedrooms; that is, lived in housing which failed to meet the suitability standard.

Most households spending 30% or more of their before-tax income on shelter were also in core housing need. Of the 364 thousand households earning less than $10,000, 85% were in core housing need. Of the almost 1.6 million with incomes of $10,000 to $19,999, 61% were in core housing need. For households earning more than $40,000 the incidence of core housing need was less than 1%.

Renters

Just over two-thirds (68%) of households in core housing need were renters, although renters made up only 35% of all households (see Figures 4a and 4b).

Figure 3: Households in Core Housing Need

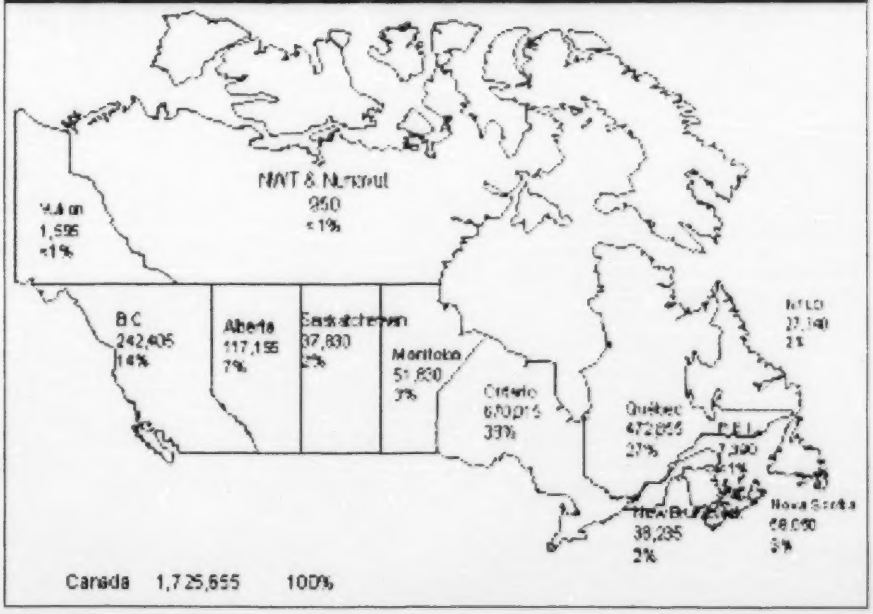

102-00448/

Figure 4a: Households

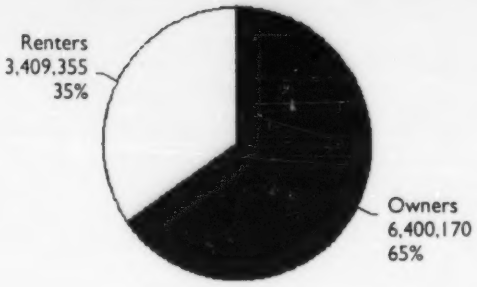

Total 9,809,525

Figure 4b: Households in Core Housing Need

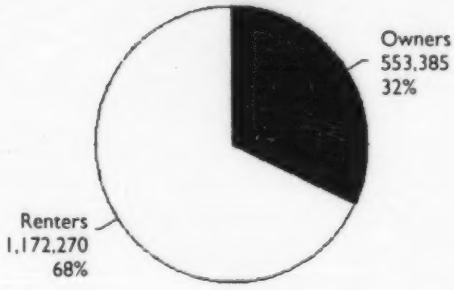

Total 1,725,655

Unattached individuals

Although unattached individuals made up only 29% of all households in this study, they constituted just over half (51%) of households in core housing need:

- females living alone (28 percentage points)
- males living alone (17 percentage points), and
- unattached individuals living with others (6 percentage points) (see Figure 5).

Figure 5: Households in Core Housing Need

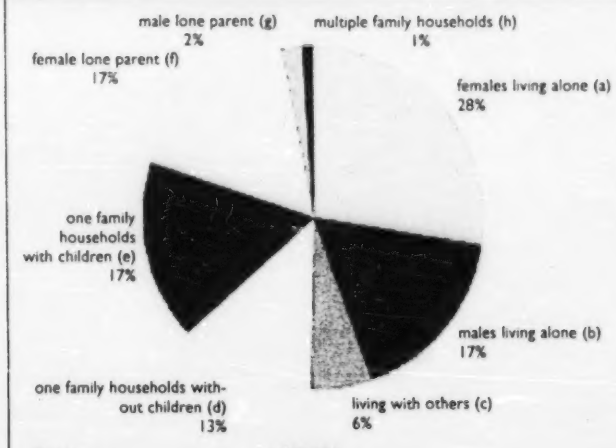

Total	1,725,655	
Unattached Individuals (a,b,c)	878,415	51%
Families (d,e,f,g,h)	847,235	49%

Female lone parents

Although female lone parents accounted for only 8% of all households in this study, they constituted 17% of households in core housing need. Taken together, females living alone and female lone parents accounted for 45% of households in core housing need.

For comparison, male lone parents were under 2% of both all households studied and those in core housing need.

Seniors

Senior households[10] are 21% of all households, but 26% of households in core housing need.

Conclusion

Information from the 1996 Census indicates that about two-thirds of Canadians are living in housing that meets or exceeds Canada's high housing standards. Other information shows that Canadian housing has been increasing in size and amenities. The housing stock is increasing each year and existing houses are being upgraded; renovation spending has exceeded expenditures on new construction.

There were, however, 3.1 million households that experienced housing conditions below one or more of the housing standards. Of these households, 1.4 million had the financial means to rent alternative local market housing that meets all three standards without spending 30 percent or more of before tax income. The other 1.7 million households, just under 18% of the households studied, were in core housing need as defined above.

Households in core housing need tended to be lower income, renters, made up of unattached individuals, and/or located in Ontario or Quebec. Disproportionate numbers of female lone parents and senior households were in core housing need.

For further information on 1996 Census housing data please contact:

Mr. John Engeland
Research Division
Canada Mortgage and Housing Corporation
700 Montreal Road
Ottawa ON Canada K1A 0P7

Your comments on this study and suggestions for further research are welcomed, and should be addressed to:

Director,
Research Division
Canada Mortgage and Housing Corporation
700 Montreal Road
Ottawa ON Canada K1A 0P7

Notes

1. The 1996 Census data does not profile the housing conditions of those in institutions, rooming houses or the homeless.
2. CMHC has previously published studies drawing on data from the 1991 Census. See Research Highlights numbers 11, 12, 13, 16, 18, 19, 21 and 31 to 39.
3. According to the National Occupancy Standard (see *Core Housing Need in Canada*, CMHC, 1991, p. 4) enough bedrooms means one bedroom for each:
   - cohabitating adult couple;
   - unattached household member 18 years of age and over;
   - same-sex pair of children under age 18;
   - additional boy and/or girl in the family, unless there are two opposite sex siblings under 5 years of age, in which case they are expected to share a bedroom.
   - However, a household of one individual can occupy a bachelor unit (i.e. no bedroom).

   For example, a household composed of a married couple and two children (boy aged 4, and girl aged 2) are expected to require 2 bedrooms. When the boy turns 5 years old, the requirement would increase to three bedrooms.
4. Shelter costs include payments for electricity, fuel, water and municipal services. For renters they also include the rent and for owners they also include mortgage payments (principal and interest), property taxes and any condominium fees.
5. Due to different methodologies used to develop estimates of housing need from the 1991 and 1996 Censuses, it is not possible to directly compare the information presented here to that presented from the 1991 Census in Issue 11. CMHC plans to make revised 1991 estimates on a basis comparable to the 1996 estimates and present them in a later report.
6. These include non-farm, non-Native households which reported zero or negative income (some 26,000); and non-farm, non-Native households which reported shelter cost to income ratios greater than one (some 486,000). The latter category is large, and may include some of the following: recent immigrants, recent labour force entrants, seniors, students and people who in the previous year were unemployed, laid off or on strike for long periods.
7. Income reported in the Census is for the preceding calendar year (i.e. for 1995).
8. See CMHC Housing Facts. Data comes from the Construction Forecast Company.
9. CMHC Annual Report 1998.
10. Senior households include all family and non-family households led by an individual 65 years of age or over.

Housing Research at CMHC

Under Part IX of the National Housing Act, the Government of Canada provides funds to CMHC to conduct research into the social, economic and technical aspects of housing and related fields, and to undertake the publishing and distribution of the results of this research.

This fact sheet is one of a series intended to inform you of the nature and scope of CMHC's research.

The **Research Highlights** fact sheet is one of a wide variety of housing related publications produced by CMHC.

For a complete list of **Research Highlights**, or for more information on CMHC housing research and information, please contact:

The Canadian Housing Information Centre
Canada Mortgage and Housing Corporation
700 Montreal Road
Ottawa, ON K1A 0P7

Telephone: 1 800 668-2642
FAX: 1 800 245-9274

OUR WEB SITE ADDRESS: http://www.cmhc-schl.gc.ca/Research

NHA 2266

The information in this publication represents the latest knowledge available to CMHC at the time of publication and has been thoroughly reviewed by experts in the housing field. CMHC, however, assumes no liability for any damage, injury, expense or loss that may result from the use of this information

LE POINT EN RECHERCHE

Série socio-économique Numéro 55-1

ÉTUDES SPÉCIALES SUR LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1996 : CONDITIONS DE LOGEMENT AU CANADA

Introduction

La SCHL est responsable du suivi des conditions de logement et de la diffusion de renseignements à jour visant à faciliter la prise de décisions, la planification, et la création de politiques dans le secteur de l'habitation, les divers paliers de gouvernement et les organismes sans but lucratif.

Ce numéro est le premier d'une série d'études concises qui présente les conditions de logement des 10,8 millions de ménages habitant dans un logement privé[1] déclarés dans le recensement canadien de 1996[2]. Cette première étude se fonde principalement sur des données nationales; elle explique la terminologie courante et examine les grands regroupements de ménages. Dans les prochaines études, on prévoit se consacrer à des groupes spécifiques, tels que :

- les peuples autochtones;
- les enfants;
- les familles;
- les habitants des régions métropolitaines;
- les personnes qui vivent seules;
- les personnes âgées;
- les locataires;
- les femmes;
- les immigrants;
- les jeunes;

et des groupes combinant certains des critères précédents.

Terminologie courante

La plupart des Canadiens (voir ci-dessous) ont accès à un logement de qualité convenable, **de taille convenable et abordable.**

- Un logement est dit **de qualité convenable** si ses occupants estiment qu'il ne nécessite pas de réparations majeures.
- Un logement est dit **de taille convenable** s'il comporte un nombre suffisant de chambres à coucher[3] pour la taille et la composition du ménage qui l'occupe.
- Un logement est dit **abordable** si les frais de logement[4] qu'il requiert sont inférieurs à 30 % du revenu avant impôt du ménage qui l'occupe.

Certains Canadiens (voir ci-dessous) demeurent dans un logement non conforme à au moins une de ces normes. Certains de ces ménages pourraient se payer un logement locatif conforme aux trois normes, alors que d'autres ne le pourraient pas. Un ménage est dit éprouver des **besoins impérieux de logement** si son logement n'est pas conforme à au moins une des normes de qualité convenable, de taille convenable ou d'abordabilité et s'il devait consacrer 30 % ou plus de son revenu au paiement du loyer moyen d'un autre logement du marché, dans la localité, qui serait conforme aux trois normes[5]. Certains ménages qui présentent des besoins impérieux de logement peuvent habiter des logements sociaux où les locataires paient 30 % de leur revenu dans le cadre d'un programme de loyer proportionné au revenu.

Résultats

La plupart des Canadiens sont bien logés

Environ 7 millions (65 %) des 10,8 millions de ménages déclarés dans le recensement de 1996 occupaient un logement conforme ou supérieur aux trois normes.

Le reste de cette étude se consacre aux conditions de logement de 9,8 millions de ces ménages. Le million de ménages dont on ne tient pas compte est composé :

- de ménages agricoles (quelque 188 000);
- de ménages autochtones dans les réserves (quelque 70 000);
- d'autres ménages autochtones non agricoles (quelque 240 000);
- de ménages pour lesquels les données sont difficiles à interpréter, p. ex., quant à la capacité financière de se payer un logement (quelque 512 000)[6].

Environ un cinquième du revenu est consacré aux frais de logement

Plus de 68 % des 9,8 millions de ménages non agricoles et non autochtones visés par l'étude habitent un logement conforme ou supérieur aux trois normes de logement (voir figure 1).

Figure 1 : Conditions de logement, 1996

SCHL CMHC

AU COEUR DE L'HABITATION

Canada

En 1996, ces ménages ont dépensé, en moyenne, 690 $ par mois pour le logement. Les dépenses moyennes pour les frais de logement, exprimées en pourcentage de leur revenu avant impôt[7], s'établissaient à environ 22 %. Il n'est pas surprenant de constater que les ménages à revenu élevé avaient tendance à consacrer une plus petite part de leur revenu au logement que les ménages dont le revenu était inférieur. Pour les ménages qui gagnaient plus de 100 000 $ par année, le rapport des frais de logement au revenu (" RFLR ") moyen n'était que de 10 %. Au fur et à mesure que le revenu diminuait, le RFLR moyen augmentait, mais il n'a atteint 30 % que lorsque le revenu du ménage est passé sous les 20 000 $ (voir figure 2).

Figure 2 : Rapport des frais de logement au revenu moyen par niveau de revenu des ménages

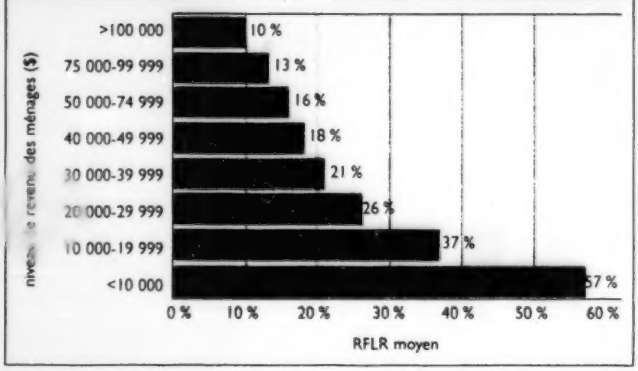

Les conditions de logement s'améliorent

En général, les Canadiens habitent un logement non seulement conforme ou supérieur aux normes de logement, mais, pour plusieurs, plus grand ou comportant plus de commodités. Au Canada, la taille moyenne d'une maison neuve est passée de 1 374 pi² en 1993 à 1 455 pi² en 1998, soit une augmentation d'environ 1 % par année[8]. Le parc de logements s'accroît chaque année; en 1998, les mises en chantier se chiffraient à plus de 137 000 unités. Les maisons existantes font l'objet d'améliorations; en 1998, les dépenses de rénovation, estimées à près de 23 milliards de dollars, dépassaient les dépenses de construction neuve[9].

Un bon nombre de Canadiens qui achètent une maison neuve ou qui rénovent une ancienne maison choisissent un concept tel que :

- la maison " saine "
- la maison " évolutive " ou " flexible "
- la maison R2000

qui permet d'améliorer la santé, le confort ou la sécurité, ou de réduire les frais de fonctionnement, l'empreinte écologique et les coûts des modifications futures. Certains choisissent une maison située dans une collectivité durable axée sur la qualité de vie, la sécurité et l'abordabilité, où la nécessité d'une automobile se fait moins ressentir et qui offre une large gamme de possibilités récréatives.

Certaines conditions de logement demeurent inférieures aux normes

Toutefois, en 1996, les conditions de logement de 3,1 millions de ménages étaient inférieures à au moins une des normes de logement. Parmi ces ménages, 1,4 million disposaient d'un revenu suffisant pour louer un logement locatif du marché dans leur localité, qui était conforme aux trois normes sans qu'ils aient à y consacrer 30 % ou plus de leur revenu avant impôt. Les autres 1,7 million de ménages, soit un peu moins de 18 % des ménages visés par l'étude, éprouvaient des besoins impérieux de logement, selon la définition donnée précédemment.

Les ménages ayant des besoins impérieux de logement

La majorité des ménages éprouvant des besoins impérieux de logement habitaient dans les provinces les plus grandes : l'Ontario (39 %) et le Québec (27 %) (voir figure 3). De plus, le pourcentage de ménages ayant des besoins impérieux en Ontario (39 %) était supérieur au pourcentage de ménages de la province (37 %) de deux points de pourcentage. Celui pour le Québec (27 %) était supérieur au pourcentage des ménages (26,5 %) d'un demi-point de pourcentage.

Faible revenu

Les ménages aux prises avec des besoins impérieux de logement le sont principalement à cause de l'insuffisance de revenu. En effet, plus de 90 % des 1,7 million de ménages ayant des besoins impérieux de logement éprouvaient un problème de revenu insuffisant. Venait ensuite le problème de qualité, deuxième cause des besoins impérieux de logement. Par contre, relativement peu de ménages disposaient d'un nombre insuffisant de chambres à coucher; c'est-à-dire, habitaient un logement non conforme à la norme de taille convenable.

La plupart des ménages qui consacraient 30 % ou plus de leur revenu avant impôt à leur logement éprouvaient aussi des besoins impérieux de logement. Parmi les 364 000 ménages qui gagnaient moins de 10 000 $, 85 % éprouvaient des besoins impérieux de

Figure 3 : Ménages ayant des besoins impérieux de logement

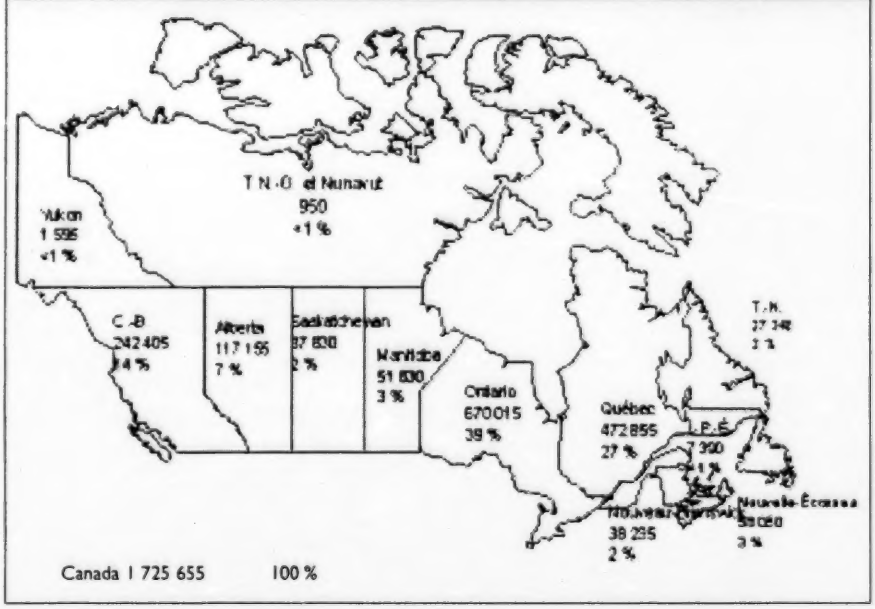

Figure 4a : Ménages

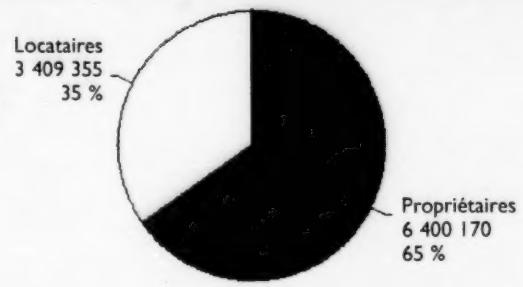

Figure 4b : Ménages ayant des besoins impérieux de logement

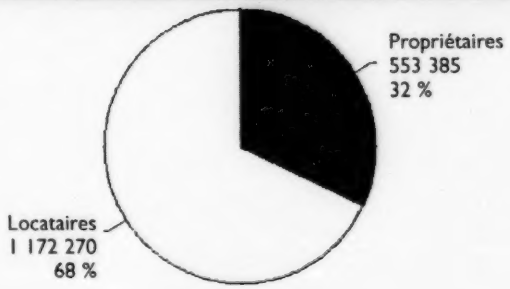

logement; ce pourcentage passait à 61 % pour les quelque 1,6 million de ménages gagnant un revenu entre 10 000 $ et 19 999 $. Pour les ménages dont le revenu était supérieur à 40 000 $, l'incidence des besoins impérieux de logement était inférieure à 1 %.

Locataires

Un peu plus des deux tiers (68 %) des ménages ayant des besoins impérieux de logement étaient des locataires, bien que les locataires représentaient seulement 35 % de tous les ménages (voir figures 4a et 4b).

Figure 5 : Ménages ayant des besoins impérieux de logement

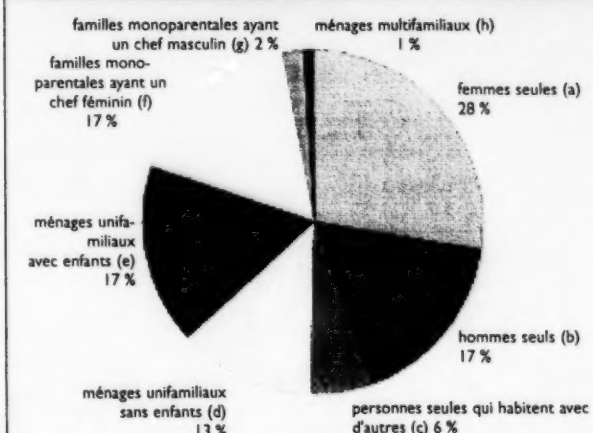

Total	1 725 655	
Personnes seules (a,b,c)	878 415	51 %
Familles (d,e,f,g,h)	847 235	49 %

Personnes seules

Bien que les personnes seules ne représentaient que 29 % de tous les ménages visés par cette étude, un peu plus de la moitié (51 %) éprouvaient des besoins impérieux de logement :

- femmes seules (28 points de pourcentage);
- hommes seuls (17 points de pourcentage);
- personnes seules qui habitent avec d'autres (6 points de pourcentage) (voir figure 5).

Familles monoparentales ayant un chef féminin

Bien que ces familles représentaient seulement 8 % de tous les ménages visés par cette étude, elles comptaient pour 17 % des ménages éprouvant des besoins impérieux de logement. Les femmes seules considérées conjointement avec les familles monoparentales ayant un chef féminin représentaient 45 % des ménages éprouvant des besoins impérieux de logement.

Par comparaison, les familles monoparentales ayant un chef masculin représentaient moins de 2 % de tous les ménages visés par l'étude et de ceux éprouvant des besoins impérieux de logement.

Personnes âgées

Les ménages de personnes âgées[10] représentaient 21 % de tous les ménages, mais 26 % des ménages ayant des besoins impérieux de logement.

Conclusion

Les renseignements tirés du recensement de 1996 révèlent qu'environ deux tiers des Canadiens habitent un logement conforme ou supérieur aux normes canadiennes élevées en matière de logement. D'autres renseignements indiquent que la taille et les commodités des logements au Canada s'améliorent.
Le parc de logements s'accroît chaque année et les maisons existantes font l'objet d'améliorations; les dépenses de rénovation dépassent les dépenses de construction neuve.

Toutefois, les conditions de logement de 3,1 millions de ménages sont inférieures à au moins une des normes de logement. Parmi ces ménages, 1,4 millions disposent de revenus suffisants pour louer un logement locatif du marché dans leur localité, qui est conforme aux trois normes sans qu'ils aient à y consacrer 30 % ou plus de leur revenu avant impôt. Les autres 1,7 millions de ménages, soit un peu moins de 18 % des ménages visés par l'étude, éprouvent des besoins impérieux de logement, selon la définition donnée précédemment.

Les ménages ayant des besoins impérieux sont composés principalement de personnes à faible revenu, de locataires, de personnes seules, qui habitent en Ontario ou au Québec. Un nombre disproportionné de familles monoparentales ayant un chef féminin et de ménages de personnes âgées éprouvent des besoins impérieux de logement.

Pour de plus amples renseignements sur les données du logement provenant du recensement de 1996, veuillez communiquer avec :

M. John Engeland
Division de la recherche
Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa ON Canada K1A 0P7

Vous êtes invité à transmettre vos observations sur cette étude et vos suggestions de recherche supplémentaire à l'adresse suivante :

Directeur, Division de la recherche
Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa ON Canada K1A 0P7

Notes

1. Les données du recensement de 1996 ne portent pas sur les conditions de logement des personnes vivant en établissement ou dans des maisons de chambres, ni sur les sans-abri.
2. La SCHL a déjà publié des études fondées sur des données provenant du recensement de 1991. Voir les numéros 11, 12, 13, 16, 18, 19, 21 et 31 à 39 de *Points saillants des recherches*.
3. Selon la Norme nationale d'occupation (voir *Les besoins impérieux de logement au Canada*, SCHL, 1991, p. 4), le nombre de chambres à coucher est suffisant s'il y a une chambre pour :
   - chaque couple d'adultes;
   - chaque personne seule de 18 ans et plus, membre du ménage;
   - deux enfants de même sexe de moins de 18 ans;
   - chaque garçon additionnel ou chaque fille additionnelle dans la famille (sauf s'il s'agit d'un frère et d'une sœur de moins de cinq ans, en quel cas, ils sont censés partager la même chambre).

   Nota : La norme prévoit le cas d'un ménage d'une personne qui occupe un studio (c.-à-d. sans chambre à coucher) .

Exemple : Un ménage composé d'un couple marié et de deux enfants (un garçon de quatre ans et une fille de deux ans) est censé avoir besoin de deux chambres à coucher. Lorsque le garçon a cinq ans, il faut trois chambres.

4. Les frais de logement comprennent l'électricité, les combustibles, l'eau et les services municipaux. Pour les locataires, ils comprennent aussi le loyer et, pour les propriétaires, les paiements hypothécaires (principal et intérêt), les taxes foncières et les charges de copropriété.
5. En raison de la différence de méthode employée pour préparer les estimations des besoins de logement à partir du recensement de 1991 et de celui de 1996, il est impossible de comparer directement les renseignements de la présente étude avec ceux tirés du recensement de 1991 publiés dans le numéro 11. La SCHL prévoit préparer de nouvelles estimations à partir des données de 1991 comparables aux estimations de 1996 et les présenter dans un rapport ultérieur.
6. Sont inclus les ménages non autochtones non agricoles qui ont déclaré un revenu nul ou négatif (quelque 26 000), ou pour lesquels le rapport des frais de logement au revenu est supérieur à un (quelque 486 000). La dernière catégorie est importante; on peut y retrouver, entre autres, des immigrants récemment entrés, des entrants sur le marché du travail, des personnes âgées, des étudiants et des personnes qui, au cours de l'année précédente, avaient été en chômage, mises à pied ou en grève pendant de longues périodes.
7. Le revenu déclaré dans le recensement se rapportait à l'année civile précédente (soit 1995).
8. Voir *Tendances du logement* de la SCHL. Les données proviennent de la Construction Forecast Company.
9. *Rapport annuel 1998* de la SCHL.
10. Les ménages de personnes âgées comprennent les ménages familiaux et non familiaux dont le chef de famille est âgé de 65 ans ou plus.

Recherche sur l'habitation à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la loi nationale sur l'habitation, le gouvernement du Canada autorise la SCHL à consacrer des fonds à la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et à en publier et à en diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Les feuillets documentaires de la série **Le point en recherche** comptent parmi les diverses publications sur le logement produites par la SCHL.

Pour recevoir la liste complète de la série Le point en recherche, ou pour obtenir des renseignement sur la recherche et l'information sur le logement de la SCHL, veuillez vous addresser au :

Centre canadien de documentation sur l'habitation
Société Canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0P7

Téléphone : 1 800 668-2642
Télécopieur : 1 800 245-9274

NOTRE ADRESSE SUR LE WEB: http://www.cmhc-schl.gc.ca/Recherche

LNH 2267

Cette publication contient les renseignements les plus à jour dont disposait la SCHL au moment de sa parution et ont été revus, par des expets du secteur de l'habitation. Toutefois, la SCHL n'assume aucune responibilité pour les dommages, les blessures, les coûts et les pertes pouvant découler de l'utilisation de ces renseignements